



# Le nouveau schéma Biodiversité, paysages & ENS

VENDREDI 23 MAI 2025



LE DÉPARTEMENT



# Contexte & diagnostic du territoire



# UNE COMPÉTENCE DÉPARTEMENTALE

**La loi du 18 juillet 1985** : compétence volontaire pour  
« *mettre en œuvre une politique de protection, de gestion  
et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles [...] afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion de crues, et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels* »

## 2 objectifs principaux

### Préservation de la nature

> Préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et assurer la sauvegarde des habitats et des espèces



### Ouverture au public

> Sites aménagés pour être accessibles au public, sauf exceptions justifiées par fragilité du milieu ou menaces



## 3 outils principaux



### Juridique

Zone de préemption ENS

Droit pouvant être délégué ou substitué

### Financier

Part départementale de la Taxe d'Aménagement

Taux fixé par l'assemblée départementale

Taxe assise sur les permis de construire



### Contractuel

Des conventions de gestion pour la confier à des personnes publiques ou privées



# UN DÉPARTEMENT TRÈS RICHE

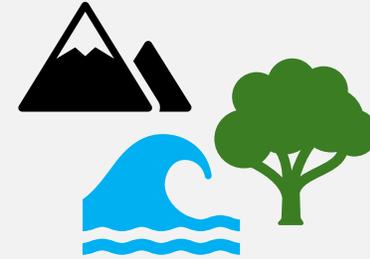
---



174 espèces d'oiseaux nicheurs, soit 61% des espèces nicheuses sur le territoire national métropolitain



3192 espèces, sous-espèces, variétés floristiques, soit 87% de la flore d'Auvergne-Rhône-Alpes



Une grande diversité de milieux

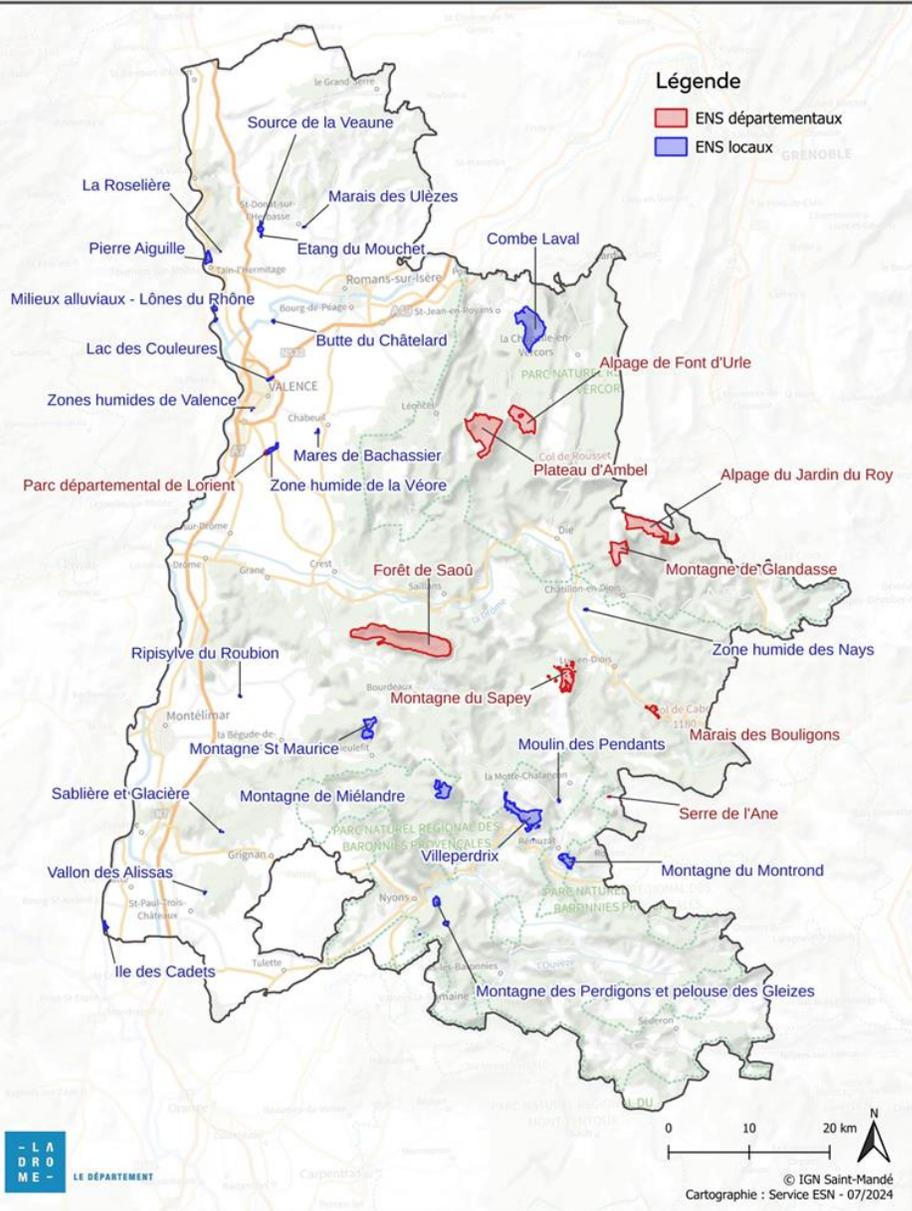


Des secteurs préservés : 2 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, 9 arrêtés de protection de biotope, 3 arrêtés de protection d'habitats naturels, 2 parcs naturels régionaux, 32 ENS, etc.



9 sites de notoriété départementale pour leurs qualités paysagères (2006)

## Espaces naturels sensibles drômois



# RÉSEAU ENS

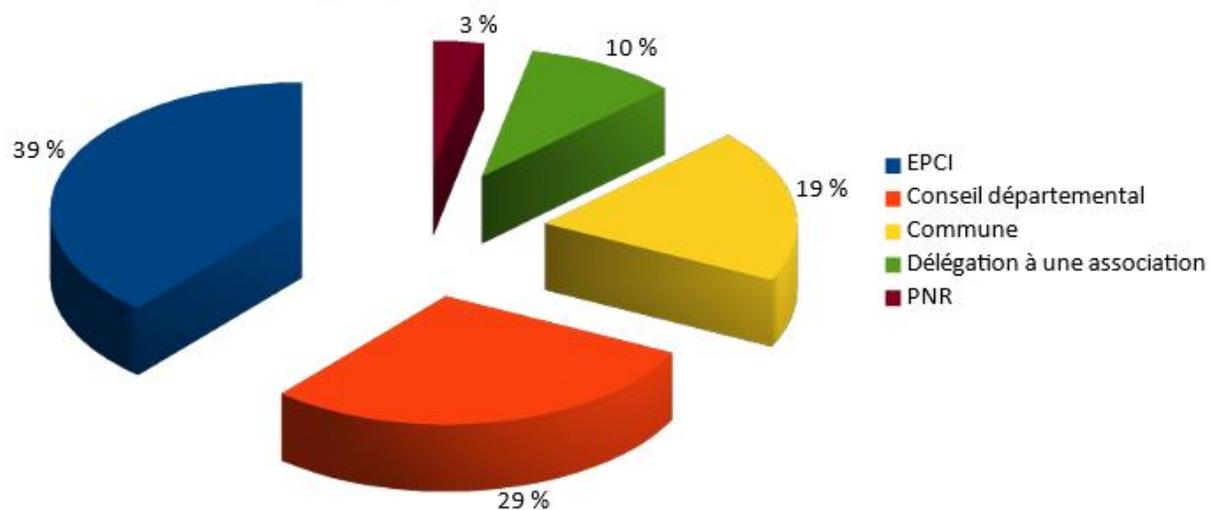


**23 ENS locaux**  
**9 ENS départementaux**

**15 projets d'intégration** au réseau des ENS drômois

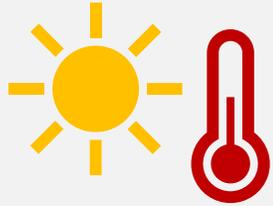
Des secteurs orphelins de gestion / préservation

Typologie des gestionnaires des ENS de la Drôme



# DES INFLUENCES NOTABLES

---



+1,5 à 1,7 °C à court terme

-30% nb jours neige

Diminution significative régime pluie



70% des sites de pratiques sports nature dans zonages environnementaux



Urbanisation, infrastructures de transports, d'énergie

Évolution pratiques agricoles et sylvicoles

...

**Décalage** date migration  
**Remontée** certaines espèces  
Perturbations des **interactions**  
Risque **incendie**  
Etc.

**Perturbation** des écosystèmes → disparition d'habitats, fragmentation des milieux, dérangement faune, etc.

**Pollutions** terrestres et aquatiques

**Banalisation** des paysages



# Le schéma

# LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

---



**Faire prendre conscience des enjeux biodiversité et paysage à l'échelle du territoire**



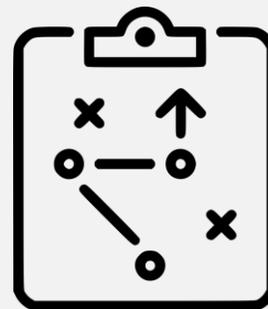
**Prendre en compte la biodiversité dans l'ensemble des actions menées**



**Cadre de référence**  
de la politique de  
préservation, gestion et  
ouverture au public des  
espaces naturels



Stratégie à 10 ans



Plan d'actions sur 5  
ans



Démarche  
**partenariale**

Résultat **concerté**,  
validé, partagé par  
tous

# LES ENJEUX



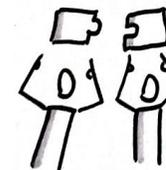
La préservation et la restauration de la biodiversité

La protection et la valorisation des paysages



La préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

La transversalité et la cohérence des politiques départementales



Amélioration des connaissances



Education / sensibilisation

Gouvernance



3 facteurs clés de réussite

Aller vers un rééquilibrage des piliers de la politique ENS



# 4 AXES STRATÉGIQUES

---

## **Consolider le socle de connaissances**

- Améliorer le niveau de connaissances biodiversité, paysages, ENS
- Faciliter le partage auprès de l'ensemble des gestionnaires

## **Préserver et gérer les espaces naturels dans un contexte de changement climatique**

- Renforcer la protection à long terme des espaces naturels
- Participer à la préservation et la restauration de la biodiversité et des paysages
- Favoriser les mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets du dérèglement climatique

# 4 AXES STRATÉGIQUES

---

## Développer l'éducation, la sensibilisation et la valorisation des patrimoines

- Positionner l'Auberge des Dauphins comme pilote des actions éducatives sur l'ensemble du réseau ENS
- Développer un programme d'actions envers scolaires et grand public

## Adopter un mode de gouvernance partagé et coordonné

- Assurer une meilleure qualité du réseau des sites
- Favoriser une cohérence de gestion
- Viser une plus forte reconnaissance du statut d'ENS et des actions menées, au niveau local, régional et national

# CONSOLIDER LES CONNAISSANCES POUR MIEUX ORIENTER LES ACTIONS ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS

**CONNAISSANCE** : ressource indispensable pour arbitrer et décider

→ **Renforcer la connaissance sur les ENS** : patrimoine naturel, géologique, paysager, fréquentation, usages, etc.

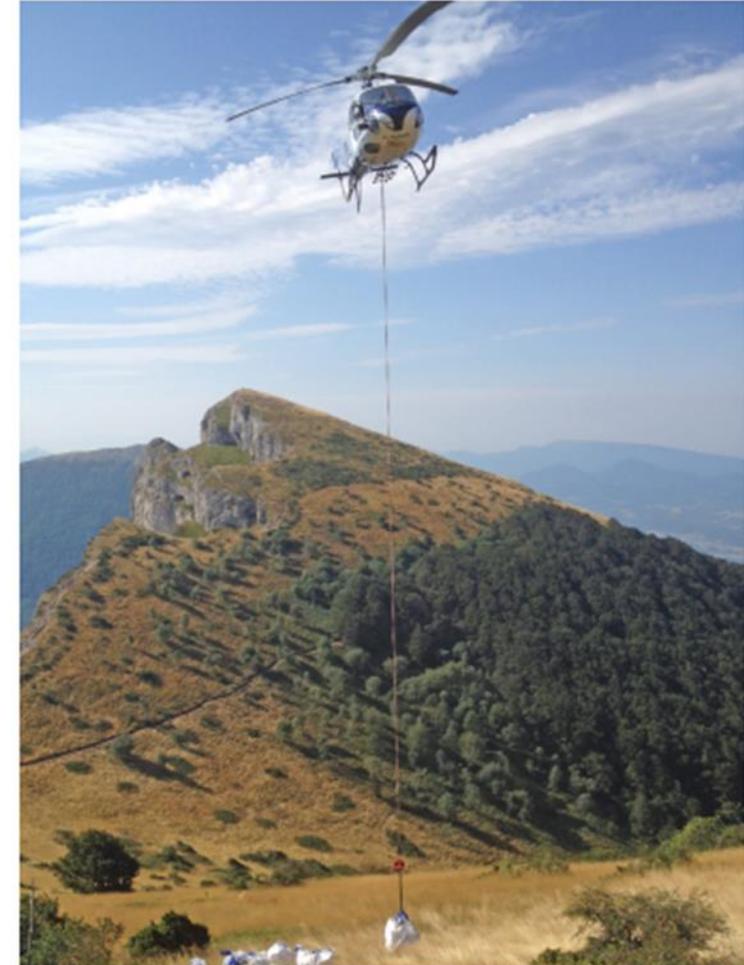
→ **Contribuer à l'amélioration et au partage à l'échelle du territoire** : soutien au territoire et pilotage d'un atlas départemental des paysages



# PRÉSERVER ET PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DE LA DRÔME

**PATRIMOINE : issu d'un long processus, aujourd'hui menacé**

- **Renforcer la protection à long terme des espaces naturels :**
  - . stratégie foncière basée sur l'identification de milieux prioritaires et la mobilisation d'un panel d'outils de maîtrise du foncier et/ ou des usages
  - . contribution à la stratégie nationale des aires protégées (SAP)
- **Participer à la préservation et à la restauration de la biodiversité et des paysages :**
  - . systématisation des plans de gestion,
  - . renforcement de la prise en compte de la biodiversité et des paysages dans les documents d'urbanisme
  - . adaptation de la promotion réalisée sur les ENS en coordination avec les autres acteurs



# ENGAGER LE TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ATTÉNUATION & D'ADAPTATION

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** au cœur des réflexions lors de l'élaboration du schéma

→ **Évaluer l'impact du dérèglement climatique sur les ENS**

- . Adapter la gestion en conséquence
- . Évaluer le bilan carbone des opérations réalisées pour ajuster en permanence

→ **Favoriser les mesures d'atténuation et d'adaptation:**

- . Privilégier les milieux naturels contribuant le plus au stockage de carbone
- . Encourager la transition écologique dans les milieux agricoles et sylvicoles



# RENFORCER LA TRANSNVERSALITÉ ET LA COHÉRENCE DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

## → Intégrer pleinement la biodiversité et les paysages dans les politiques départementales

- . En déclinant un programme de sensibilisation et de formation
- . En garantissant la prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysages dans les projets d'aménagement portés par le Département.



# ASSURER UNE GESTION DURABLE ET LA CONCILIATION DES USAGES DANS LES ENS

**OUVERTURE AU PUBLIC ne doit pas se faire au détriment des milieux et des espèces mais s'inscrire dans une volonté globale de cohabitation de tous les usages**

→ **Garantir les moyens de gestion**

- . Renforcement des contrôles et de la surveillance
- . Adaptation des moyens humains, renforcement de la présence humaine sur sites
- . Développement des liens avec les organismes de formation et d'insertion

→ **Aménager les ENS et développer leur accessibilité**

- . Dans un cadre durable
- . Pour tous les publics
- . En développant des alternatives à la voiture

→ **Organiser la conciliation et la maîtrise des usages**

- . Création d'instances dédiées
- . Définition d'un cadre d'autorisation des activités



# FAIRE DES ENS DES LIEUX PRIVILÉGIÉS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

## PRISE DE CONSCIENCE nécessaire

### → Définir le positionnement de l'Auberge des Dauphins

- . Progressivement pilote des actions d'éducation et de sensibilisation dans les ENS
- . À terme : porte d'entrée de l'action éducative du réseau ENS
- . Développement des liens avec les organismes de formation et d'insertion

### → Renforcer l'éducation et la sensibilisation des scolaires

- . Cible prioritaire = les collégiens
- . Développer les actions vers les autres publics, avec une programmation annuelle

### → Valoriser les ENS

- . Affirmer leur place dans le paysage des espaces naturels du territoire



# ADOPTER UN MODE DE GOUVERNANCE PARTAGÉ ET COORDONNÉ

**UN SCHÉMA 2024-2034 qui nécessite une gouvernance et un pilotage pour remplir ses objectifs**

→ **Assurer le pilotage, le suivi et l'évaluation du schéma**

- . Mise en place de COPIL, d'un conseil scientifique et technique
- . Mobilisation d'outils pour rendre compte

→ **Renforcer la qualité et la dynamique du réseau des ENS**

- . Évolution du dispositif de subventions et d'intégration au réseau
- . Animation du réseau



# RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE LA POLITIQUE ENS

## UNE POLITIQUE À FAIRE CONNAITRE

→ **Valoriser les actions réalisées**

. Plan de communication

→ **Participer aux instances départementales, régionales et nationales**



# **L'accompagnement des collectivités**

# UN SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER

## Réseau des ENS locaux

### Technique

Animation réseau : retours d'expériences, visites sites, formation...

Participation aux instances locales

Relecture des plans de gestion

Accompagnement à la mobilisation de l'outil zone de préemption

Conseil sur autres outils fonciers (ORE, conventions, etc.)

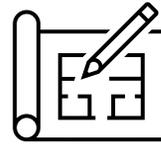
### Financier

Acquisition de sites naturels sensibles

Études (amélioration de connaissances, etc.)

Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion

Animation du site et actions en régie



## Hors réseau

### Technique

Rôle de PPA dans l'élaboration des documents d'urbanisme

Appui aux collectivités dans le montage de projets de préservation d'espaces naturels

### Financier

Amélioration de connaissances naturalistes, paysagères

Participation à des programmes de recherche

Préservation / restauration de trame verte et bleue

Préservation / restauration de milieux prioritaires (zones humides, pelouses sèches, forêts...)

Sensibilisation du public

# ZOOM SUR LA ZONE DE PRÉEMPTION

---



**Maîtrise foncière** pour assurer la **pérennité** des actions engagées



**Outil départemental** mis à disposition des collectivités

= **Veille foncière** sur espaces à enjeux

**Inaliénabilité des terrains** acquis par exercice du droit de préemption



13 zones en Drôme  
près de 5 800 ha

# COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT ?

---

<https://mesdemarches.ladrome.fr/demandes-de-subvention/>



**Dispositif :**  
« Biodiversité et milieux naturels »

+

Note de présentation  
Budget prévisionnel  
Plan de financement  
Délibération



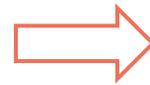
# POUR ALLER PLUS LOIN

---



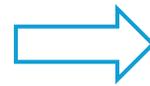
Contact : Département de la Drôme  
service Environnement Sports Nature  
[environnement@ladrome.fr](mailto:environnement@ladrome.fr)  
04.75.79.27.21

CCPDA – ARCHE Agglo – Vallée de la Drôme – Diois



**Maxime CHATEAUVIEUX**  
[mchateauvieux@ladrome.fr](mailto:mchateauvieux@ladrome.fr)

Valence Romans Agglo – Royans-Vercors – Vallée du  
Rhône Sud – Dieuleufit-Bourdeaux - Baronnie



**Sophie THOMINE**  
[sthomine@ladrome.fr](mailto:sthomine@ladrome.fr)

Retrouvez  
le Schéma directeur Biodiversité, paysages et ENS 2024-2034  
en scannant le QR Code ci-contre



ladrome.fr   



**À venir :**  
**Journée du réseau ENS**  
**le 11 juin à Ambonil**